

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES,, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS (1) : M.PICHON donne pouvoir à M.ABELIN

EXCUSES (4) : Mme BOURAT, Mme GODET, M.BOISSON, M.BAILLY

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI

OBJET : Marché pour l'emploi d'agents vacataires pour le service gestion des déchets

Le service gestion des déchets assure le remplacement de ses agents en employant des agents vacataires.

Le marché en cours prend fin le 31 mai 2021, un nouveau marché est nécessaire afin d'assurer la continuité du service, il est prévu dans le budget 2021 de Grand Châtellerault.

Un marché pour l'emploi des agents vacataires a été passé sous forme de marché de services et d'insertion professionnelle (article L2113-13 du code de la commande publique) en deux lots:

-Lot 1: Emploi des agents vacataires du secteur 1

lieu d'embauche pour les agents :

- Au centre technique municipale de Châtellerault pour les agents de la collecte en porte à porte, et les chauffeurs de polybennes,

*-Dans les déchèteries de Nonnes, La Massonne, Doussay, Laumont à Naintré, l'Oisillon à Bonneuils Matours pour les gardiens des déchèteries,
(Le montant estimatif annuel du lot 1 est de 360 000 €)*

-Lot 2: Emploi des agents vacataires du secteur 2 .

lieu d'embauche des agents:

-Dans les déchèteries de Dangé Saint Romain et de Saint Christophe pour un montant estimatif annuel de 28 750 €)

Le montant global du marché sur une durée de quatre ans est estimé à 1 555 000 €.

Le marché sera conclu sans montants minimum et maximum.

* * * * *

Délibération du bureau prise par délégation

du 22 mars 2021

n°004

page 2/2

VU les articles L2122-21-1 et L5211-2 du code général des collectivités territoriales autorisant le président à signer les marchés sur la base d'une estimation de l'étendue de besoin et du montant prévisionnel du marché.

VU les articles R2124-21°, R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique relatifs aux appels d'offres ouverts

VU la délibération n° 3 du conseil de communauté du 22 juillet 2020 portant délégations du conseil au bureau.

CONSIDERANT la nécessité de lancer un nouveau marché pour assurer le remplacement des agents du service gestion des déchets

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- D'autoriser le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives au marché dédié à l'emplois d'agents vacataires pour le service gestion des déchets, sur une durée de quatre ans et pour un montant estimé à 1 555 000 € sur la durée totale du marché.

- Les montants des dépenses seront imputés sur les lignes budgétaires de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault suivantes : 812.10/6228/3470, 812.31/6228/3460

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUUD